

**SAINT-MARCEL**  
**Réunion du Conseil Municipal du 10 JUILLET 2017 à 20 h 30**

**COMPTE - RENDU**

---

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 juillet 2017, sous la présidence de M. Raymond BURDIN, Maire, et a étudié les différents dossiers.

**Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> Juin 2017 est adopté par 24 voix pour et 5 abstentions.**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Comité Consultatif du Centre de Première Intervention - Désignation des représentants → Le Conseil Municipal a désigné Mme Joséphine LARTAUT, représentante titulaire et Mme Chantal FLAMAND, représentante suppléante pour siéger au sein du Comité Consultatif du Centre de Première Intervention.

**FINANCES**

Décision modificative n°1 – Budget Principal - Budget Annexe Enfance-Famille → Le Conseil Municipal a décidé de modifier certaines inscriptions du budget Principal et du budget Annexe Enfance-Famille.

Aménagement voie douce SAINT-MARCEL/OSLON – Demande Subvention → Le Conseil Municipal a accepté le plan de financement et a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de Monsieur le Président du Grand Chalon, au titre du LABEL P.D.U (Plan de Déplacements Urbains).

**URBANISME**

Retrait du caractère de route express RD673 → Le Conseil Départemental a décidé de saisir Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire en vue du lancement d'une procédure de retrait du caractère de route express de la RD 673, contournement de SAINT-MARCEL. Après déclassement, afin de protéger les usagers les plus vulnérables, il est proposé de continuer à interdire les cheminements piétons, cycles, sur cette section de 673 du PR 0 au PR 4+781 par arrêté permanent de Monsieur le Président du Conseil Départemental. Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur ce retrait du caractère de route express.

**ADMINISTRATION GENERALE**

Règlement d'utilisation – Terrain multisports et piste de Rollers → Le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la nouvelle rédaction du règlement d'utilisation du terrain multisports et de la piste de Rollers.

Motion de soutien – Centre angioplastie au Centre Hospitalier William Morey → Le Conseil Municipal souhaite le renforcement de l'Unité de Soins Intensifs Cardiologiques avec l'ouverture d'un centre d'angioplastie coronaire à Chalon-sur-Saône, pour permettre une prise en charge conforme aux standards actuels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 35.